

**Sujet :** BLUM Christophe demande : Le Pradet-Sentier du Littoral entre les plages des Bonnettes et de la Garonne

**Date :** Sat, 10 Oct 2020 10:45:58 +0200

Propriétaire de ma maison située au 22 lotissement Jeanne D'Arc, chemin des Bonnettes, 83220 Le Pradet,

je m'oppose formellement à ce projet. En effet ce projet représente un véritable danger pour les piétons ainsi que pour les résidents du lotissement Il présente aussi une énorme nuisance pour les résidents du lotissement.

Le croisement voitures/piétons sur cette partie du chemin étroit sans séparation physique et balisé serait particulièrement dangereux .

Ce projet serait à l'évidence source de nuisances innombrables et incessantes pour la sécurité et la quiétude de l'ensemble des résidents du lotissement.

----

Profil : particulier

Nom : BLUM

Prénom : Christophe

Code postal : 83220

Ville : Le Pradet